

DEC211764INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination du directeur par intérim de la fédération de recherche FR3469 intitulée Matériaux Val de Loire - Limousin (MATV2L) - M. Sébastien CHENU

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC171283DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de la fédération de recherche n°3469 intitulée Matériaux Val de Loire - Limousin (MATV2L) et nommant M. Patrick SIMON, directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires tutelles principales ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Patrick SIMON, directeur de la fédération de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} janvier 2021.


II. M. Sébastien CHENU, Maître de conférences à l'université de Limoges, est nommé directeur par intérim de la fédération de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 mai 2021

Le président - directeur général
Antoine Petit



DEC211701INP

Décision portant cessation de fonctions de Madame Caroline ANDREAZZA-VIGNOLLE et nomination de Monsieur Christophe SINTUREL, directeur par intérim, de Monsieur Pascal ANDREAZZA, directeur adjoint par intérim et de Madame Nathalie MATHIEU, directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7374 intitulée Interfaces Confinement Matériaux et Nanostructures (ICMN)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'accord de l'Université d'Orléans ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire du 25 mars 2021 ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

I. À compter du 1^{er} avril 2021, il est mis fin aux fonctions de Madame Caroline ANDREAZZA-VIGNOLLE, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, appelée à d'autres fonctions.


II. A compter de cette même date :

- Monsieur Christophe SINTUREL, Professeur des Universités à l'Université d'Orléans est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- Monsieur Pascal ANDREAZZA, Professeur des Universités à l'Université d'Orléans,
- Madame Nathalie MATHIEU, Maître de conférences à l'Université d'Orléans, sont respectivement nommés directeur adjoint par intérim et directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **11 MAI 2021**


Le président - directeur général
Antoine Petit



DEC211044DR10

Décision portant nomination de Mme Iwona NIERENGARTEN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7042 intitulée Laboratoire d'Innovation Moléculaire et Applications (LIMA)**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7042 intitulée Laboratoire d'Innovation Moléculaire et Applications (LIMA) et nommant M. Frédéric LEROUX en qualité de directeur ;

Considérant que Mme Iwona NIERENGARTEN a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 9 au 11 février 2021 et du 17 au 19 mars 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Iwona NIERENGARTEN, Ingénieure de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7042 intitulée Laboratoire d'Innovation Moléculaire et Applications (LIMA) à compter du 22 mars 2021.

Mme Iwona NIERENGARTEN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Iwona NIERENGARTEN est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 22 mars 2021

Le directeur d'unité
Frédéric LEROUX



Frédéric LEROUX
Directeur
UMR 7042 - LIMA
UNISTRA - UHA - CNRS

Visa du délégué régional du CNRS


Le délégué régional
Patrice SOULLIE

Visa du Président de l'Université de Strasbourg



Pour le Président et par délégation
la Directrice Générale des Services
de l'Université de Strasbourg

Valérie GIBERT

